



L'équipe d'animation est en plein travail.

## Dampierre-sur-Salon

### Ouverture du centre de loisirs

« Croq'loisirs », le centre de loisirs de Dampierre-sur-Salon, ouvre ses portes ce lundi 5 juillet, avec un menu très riche en sorties, camps, et plein de surprises. Les enfants de 3 à 13 ans y sont attendus avec le sourire.

L'équipe d'animation a déjà concocté beaucoup de divertissements, mais elle saura s'adapter en fonction des conditions : soleil, pluie... Inscriptions sur place dans les locaux du Cric' à côté du collège.



## Gray

**Découverte de la faune**  
Vendredi 9 juillet, à 15 h, l'Office de tourisme propose une découverte nature de la faune et de la flore présentes sur la Saône. Animation ouverte à tous et animée par la Maison de la nature de Brussey. Renseignements : tél. 03.84.65.14.24.

**Randonnée pédestre**  
Dimanche 11 juillet, à Messigny (les balcons de Suzon) en Côte d'Or, organisée par la section randonnée pédestre de la SGAN. Circuit de 20 km, départ à 8 h, de Gray, pavillon du tourisme Île Sauzay. Renseignements : Richard Lodi, tél. 03.84.32.91.23.

## Arc-lès-Gray

**Aide aux Varois**  
Pour les sinistrés du Var, la ville a débouqué 1.500 € à travers l'association des maires du Var. L'évocation d'un projet avec Haïti a également été mentionnée afin d'apporter un soutien sur plusieurs années, sans doute dans un domaine éducatif.

**Bulletin municipal**  
L'édition de juillet est en cours d'impression. Sa distribution sera faite avant le 14 juillet afin de permettre aux habitants de participer à la tombola du 13 juillet.

## Bucey-lès-Gy

**Fête de la bière**  
Mardi 13 juillet, à partir de 19 h, salle polyvalente, organisée par l'Amicale des sapeurs-pompiers. Au programme : les Jame's and Blues et bal gratuit. Jambon braisé (8 €) sur réservation au 03.84.32.96.61, 03.84.32.83.52 ou 03.84.32.98.50.

## Confracourt

**Vide-greniers**  
Dimanche 25 juillet, de 8 h à 18 h, dans le centre du village, organisé par le



Comité des fêtes. Tarif : 2 € le mètre linéaire, limité à 10 ml par personne (professionnels et particuliers). Le comité recherche des exposants en spécialité du terroir ou de même nature. Inscriptions : Michèle Marly, tél. 03.84.92.02.41 ou Naddia Marly, tél. 03.84.92.07.84.

## Dampierre-sur-Salon

**Balade**  
Samedi 10 juillet, organisée par l'Office de tourisme en partenariat avec la Maison de la nature de Brussey, dans le cadre du festival « Eaux en couleurs ».

« L'eau'bservatoire » dédiée à l'observation des oiseaux, des traces d'animaux et des paysages des rives de Saône. Départ à 9 h au port de Savoyeux, pour une durée d'environ 2 h 30. Participation : 3 € par personne. Réservations (obligatoires) : Office de tourisme, tél. 03.84.67.16.94.

## Lavoncourt

**Permanences**  
Mairie, de lundi à vendredi, de 9 h 30 à 12 h, lundi et jeudi, de 16 h à 18 h 30, vendredi de 14 h à 16 h ; FASSAD, jeudi, de 13 h 30 à 16 h ; bibliothèque, samedi, de 14 h à 15 h.

## Seveux

**Sortie**  
Samedi 17 juillet, à Nigloland, organisée par le Comité d'animation ségobodien. Dimanche 22 août, vide-greniers. Inscriptions : Laurent Delaule (06.30.76.74.39), Myriam Boisset (03.84.67.07.56) et Nathalie Morlot (06.74.97.74.97).

## Infos pratiques

**Médecin (de 20 h à 8 h) :** tél. 15 (urgences vitales) ou 39.66 (urgences non vitales).

**Pharmacie :** Bruno Lagier, La Craisée, Arc-lès-Gray, tél. 03.84.65.11.57.

**Mission locale - Espace jeunes :** de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, place Aragon à Arc-lès-Gray, tél. 03.84.64.88.38.

**Bassin nautique :** de 10 h à 19 h.

## Nous contacter

**Informations et communiqués :** Dominique Bolopion, correspondant, tél. 06.82.25.21.74 dominique.bolopion@wanadoo.fr

**L'Est Républicain**  
1, place du 11e-Chasseurs, BP 80337, 70006 Vesoul cedex. Rédaction : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h ; avis de décès : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; publicité-ventes : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, fax. 03.84.76.40.50, fax. 03.84.76.08.28.

## Annonces express :

heure limite 12 h. **Portage à domicile :** secteur Gray, Frédéric Meugnier, 23, rue Louis-Chauveau, Arc-lès-Gray, tél. 06.77.97.58.82. **Courriels :** lerrredac@estrepublikain.fr (textes pour rédaction), lerphotos@estrepublikain.fr (photos pour rédaction), lerpubliciteves@estrepublikain.fr (publicité), lerpavesoul@estrepublikain.fr (petites annonces) et lerlegales@estrepublikain.fr (annonces légales).

**Alzheimer** Ouverture d'un espace dédié aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

# Les sens en éveil

La prise en charge des malades d'Alzheimer et assimilés fait l'objet de toutes les attentions depuis plusieurs années. Avec le vieillissement constaté de la population, différentes solutions pour améliorer les conditions de vie des malades sont mises en place. Après une permanence et la création prochaine d'un accueil de jour sur Arc-lès-Gray, d'autres initiatives existent en maisons de retraite.

Celle de Cournot-Changey, à Gray, avec 20 places dédiées aux malades d'Alzheimer, n'échappe pas à la règle et forme actuellement 12 personnels soignants à la technique dite « Snoezelen ». Avec à la clef un espace de convivialité, « d'expérience sensorielle et personnelle », souligne la direction. Un outil qui permet donc, de manière individuelle, de passer un moment dans un lieu marqué par une lumière changeante et stimulante et la présence d'ob-

jets qui « procurent des sensations apaisantes. Les 5 sens peuvent être sollicités en fonction des besoins du résident. Entre le lit à eau, la musique, les objets, les parfums et les diverses sources de lumière, il y a la possibilité de personnaliser en fonction des envies, d'où l'importance de la formation pour que le soignant identifie au mieux les réactions du résident », souligne Estelle Guichardon et Isabelle Delmas.

L'objectif est de pouvoir utiliser pleinement l'installation, d'autant que chaque séance peut durer jusqu'à près d'une heure. « Cela peut aider, par exemple, à rassurer avant un acte délicat comme la toilette, ou de créer des liens. Pour cela, il faut l'implication du personnel formé, bien conscient de l'intérêt de la démarche », souligne-t-on lors de l'inauguration.

Il s'agit là d'un concept global, fondé aux Pays-Bas



Rien de tel qu'une démonstration au cœur même de l'espace Snoezelen.

dans les années 1960, et qui se développe de plus en plus en France actuellement, en corrélation avec l'augmen-

tation inéluctable du nombre de personnes atteintes d'une forme d'Alzheimer, pour lesquelles une prise en

charge particulière est indispensable, tant pour le malade que pour sa famille et les soignants.

## Champlitte

# Sentiers d'interprétation

C'est fait, les sentiers d'interprétation des Lavières viennent d'être inaugurés. Il s'agit d'un secteur offrant une diversité de paysages propices à la randonnée pédestre ou à la méditation.

Le lieu-dit « Les Lavières » se situe sur les hauteurs de Champlitte, à quelques dizaines de mètres des dernières habitations appartenant au lotissement récemment inauguré. On s'y promène entre vignes, clos, murgers ou encore cabordes, sur des chemins sauvages mais néanmoins entretenus. Gilles Teuscher, maire de la commune, rapportait l'origine de ce renouveau : « Grâce à l'action des bénévoles de l'office de tourisme, à l'effort d'entretien des agents communaux et à l'appui technique et fi-

nancier de la CC4R, nous voici en possession d'un outil de prise de conscience accrue de la richesse de la marche ». Il n'a pas manqué de rappeler également l'action de Daniel Foissotte, parti trop vite, qui avait pris « l'initiative de se poser en jalonneur de ces sentiers, effectuant

un gros travail de débroussaillage et de nettoyage ». Il avait également réalisé, dans le cadre de chantiers internationaux, une magnifique caborde, l'abri d'autrefois des vignerons. Ce secteur pittoresque attire de plus en plus de promeneurs en quête de quiétude.



Daniel Foissotte a largement contribué au renouveau des Lavières.

## Vezet

# Denise Daloz n'est plus

Denise Daloz est décédée vendredi 2 juillet au centre hospitalier de Vesoul, où elle avait été admise depuis le mois de février. Originnaire d'Orgelet (39), Denise est née le 29 janvier 1938 dans une famille d'agriculteurs. Elle commença à travailler assez jeune, en aidant ses parents à la ferme familiale, basée dans le Jura. C'est quelques années plus tard qu'elle fit la connaissance de Charles Boillon, bûcheron, qu'elle épousa dans les années soixante. De cette union naquirent quatre enfants, deux filles et deux garçons : Jean-Luc en 1961, Danielle en 1963, Brigitte en 1964 et Gabriel en 1966. Une belle famille que Denise a élevée avec tout son cœur et tout son amour. Une maman qui, quotidiennement, s'activait aux tâches ménagères, au jardinage et à l'éducation de ses enfants. Une fois ceux-ci élevés, Denise repartit sur le chemin du travail extérieur en 1980, où elle exerça ses services à l'école nationale de l'industrie laitière de Mamirolle, jusqu'à sa retraite. Ces dernières années, la solitude lui pesait. Elle avait élu domicile en 2002 dans une jolie maison à Vezet, pour se rap-



procher de ses enfants. Elle appréciait recevoir de la visite, surtout de sa famille, dont elle était l'heureuse grand-mère de trois petites filles, Sonia, Angéline et Cécilia. Denise aimait s'adonner à la culture de son jardin, à l'élevage de ses volailles mais, très habile de ses mains, la bricolage occupait une bonne partie de ses journées de retraitée. Denise laissera l'image d'une femme discrète et courageuse. Ses obsèques seront célébrées ce jour en l'église de Rioz, à 14 h 30, suivies de l'inhumation au cimetière de Rioz. Nos condoléances.

## Arc-lès-Gray

# Du neuf pour le stade

Le compte administratif 2009 a été adopté par les élus arcois. Il laisse apparaître un excédent de fonctionnement de clôture de 997.532,99€ et un excédent global de clôture de 204.797,76€.

Le soutien apporté à la ligne Paris-Mulhouse et la demande d'étude sur la réouverture au transport passager de la liaison Gray-Auxonne ont suscité deux réponses. Outre les remerciements du député Michel Raison, le conseiller général de Gy Paul Chevret a renouvelé sa demande d'étude auprès de la présidente de la Région Franche-Comté.

La création de l'Agence Départementale initiée par le Conseil Général a été présentée et la commune a décidé d'y adhérer. L'agence vise à réali-

ser ou faire réaliser leurs études et leurs travaux dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et de la voirie. « C'est un outil qui peut nous aider en conseil de maîtrise d'ouvrage et le tarif est satisfaisant » a souligné le maire, Serge Toulot.

L'actualité du club de football, qui passe en Ligue régionale 2 dans le cadre de la refonte des championnats, a permis de conforter le projet de nouveaux vestiaires et tribunes du stade. Des demandes d'aides au département et à la ligue de football vont être menées pour un projet qui devrait coûter 396.500€ hors taxes. « C'est indispensable si le club vient à monter pour répondre aux normes », soulignent les élus. Les travaux

sont prévus durant l'été prochain, et l'Espérance devra se prononcer sur le projet.

Suite aux difficultés rencontrées dans la mise en place de la taxe locale sur la publicité extérieure, et après une rencontre avec les commerçants, de nouveaux tarifs ont été adoptés pour 2011, s'échelonnant de 2€ à 8€ le m² selon le type de publicités pour les surfaces globales supérieures à 7 m².

Enfin, Dominique Pernin a donné une information concernant le dispositif Ages & Vie pour l'hébergement de personnes âgées en studios indépendants. Une présentation complète se fera au mois de septembre en conseil, avant une prise de décision à ce sujet.

## Fresne-Saint-Mamès

# Le super-cross aura lieu le 8 août

Le moto-club fresnois et Damien Charpillat organisent une course de super-cross en catégorie 80, 125 et 250/500 cm³, le dimanche 8 août 2010, sur la commune de Fresne-Saint-Mamès. La piste, d'une longueur de 500 m et d'une largeur de 6 m minimum, sera entièrement close par des cordes, banderoles et bottes de pailles. Le service de se-

cours sera assuré par deux ambulances et la protection civile. Le médecin de service sera présent pendant toute la manifestation, des commissaires seront placés aux endroits dangereux et des extincteurs le long de la piste. Les voitures des officiels circuleront sur un côté du parcours, celles des spectateurs dans une pâture atte-

nante au circuit. Une assurance est prise pour les spectateurs et organisateurs ; les coureurs, eux, seront assurés par leur licence 2010. Les entraînements débiteront à 10 h, les courses à 13 h 30 et la fin de la démonstration est prévue à 18 h 30. Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés par une coupe ou une médaille.